

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 10 AVRIL 2013**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N°26

**Régie intercommunale des Transports : rapport d'activité 2012 sur la
qualité et le prix des services de transports**

L'an deux mille treize, le mercredi dix avril à treize heures trente, régulièrement convoqués le trois avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle GROSSET-PARIS, 3ème Vice-Présidente.

NOTA

*Le Président certifie que le
nombre de conseillers en
exercice est de : 44*

*Présents : 39
Représentés : 01
Absents : 04*

ETAIENT PRESENTS - TITULAIRES

Marie Paule AMILY MUSSARD -Jocelyne BATIFOULIER- Marc ERAPA-
Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Jean Pierre GEORGER- Marie Josée
GINET- Allain GRONDIN- Jean Marie GRONDIN- Isabelle GROSSET-
PARIS - Annie Marguerite HOARAU- Henri-Claude HUET -Blanche Reine
JAVELLE -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Blanche LEBRETON-
Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL -Edy PAYET- Paulet
PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET- Gilbert RIVIERE - Guy RIVIERE -
Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES -Josian SOUBAYA SOUNDROM
- Clarita TURPIN- Axel VIENNE

ETAIENT PRESENTS - SUPPLEANTS

Lise May PAYET suppléante de José CADET- Jean Philippe METRO
suppléant de Michel GERARD- Nathalie LAFONG suppléante de Marie
Eulalie GOULJIAR- Chandu DEURVEILLHER suppléant de Roland Joseph
K'BIDI -Marie Jo LEBON suppléante de Jean Michel LEBON - Christian
LANDRY suppléant de Patrick LEBRETON - Suzette PAYET suppléante de
Nadhira LOCATE- Jean-Bernard HOARAU suppléant de Nazir Ahmad
PATEL - Mariette ORANGE suppléante de Olivier RIVIERE - Marie Jeanne
GUIGUES suppléante de Bachil VALY

ABSENTS

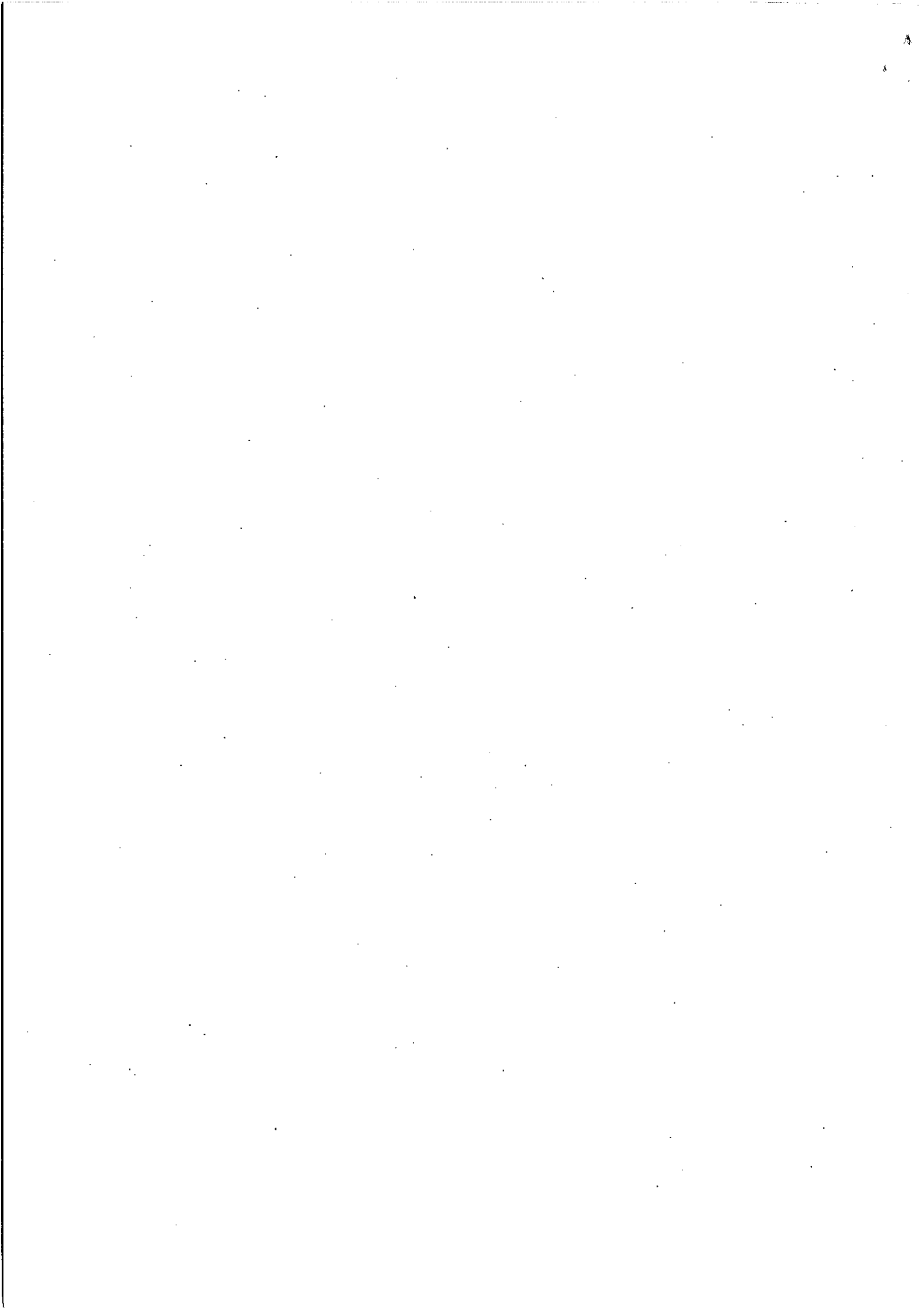
Josette CHANG KUW - Harry MUSSARD - Nicole PERETTI- Didier
ROBERT

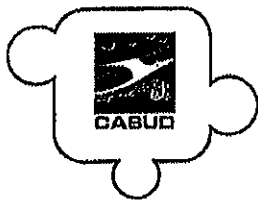
ABSENTE-PROCURATION

Béatrice MOREL donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des
Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au
sein du Conseil : Monsieur Stéphane PAYET a été désigné à l'unanimité
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.







COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Saint-Joseph – Saint-Philippe – Le Tampon

Conseil Communautaire

Séance du mercredi 10 avril 2013 à 13H30

AFFAIRE N°26

Régie Intercommunale des Transports : rapport d'activité 2012 sur la qualité et le prix des services de transports

Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'il a été créé au 1^{er} janvier 2010, en application du Code général des collectivités territoriales (CGCT) entre les communes de l'Entre-Deux, le Tampon, Saint-Joseph et Saint-Philippe, une Communauté d'Agglomération, par transformation et extension de la Communauté de Communes du Sud.

L'extension de ses compétences, entraîne de plein droit l'exercice de la compétence transports, par conséquent, la CASUD a créé au 1^{er} Janvier 2010 son Service Public Intercommunal de Transports et sa Régie Intercommunale de transport de voyageurs dotée de sa seule autonomie financière (délibération n°9 du 28/12/2009).

La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) en tant qu'Autorité Organisatrice (AOT) sur son territoire, a en charge la mise en œuvre du réseau de Transport Intercommunal.

Ce rapport d'activité 2012 de la Régie est établi conformément aux dispositions de la loi n°82-1153 du 30 Décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs (LOTI) relatif au rapport annuel sur la qualité et le prix des services de transports.

Il est établi pour l'ensemble des communes de la CASUD : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, le Tampon et depuis le 1^{er} janvier 2010, Saint-Philippe.

Outre la qualité et le prix des services transports, l'organisation, le fonctionnement de la Régie y sont abordés ainsi que les faits marquants tels que :

- ✓ la mise en place dès le mois de février du nouveau réseau CARSUD, induit le démarrage de nouvelles missions pour la régie, notamment en terme d'exploitation le fait de se recentrer le développement et l'exploitation de la ligne structurante «le tronçon B» allant de la Quincaillerie du Dassy / Gare routière du Tampon et «le tronçon C» Gare routière du Tampon/Gare routière de Saint Joseph,
- ✓ la continuité de l'exploitation à titre expérimentale, notamment d'une nouvelle ligne de transports à la demande avec le démarrage dès le mois de septembre de la ligne T12B1 pour

le secteur de la Plaine des Cafres,

- ✓ la mise en œuvre d'un plan de formation comme facteur prépondérant d'intégration du personnel sur les nouveaux postes,
- ✓ la réorganisation de la régie en lien avec la mise en place du nouveau réseau, le redéploiement du personnel sur de nouvelles missions, notamment le contrôle pour le compte de l'Autorité Organisatrice,
- ✓ le transport pour événementiel organisé par les communes en complément des lignes urbaines, notamment, le «Manapany Surf festival» et la «Fête du vacoa» par le biais de navettes gratuites,
- ✓ l'information des usagers (en agence, à bord des véhicules, centrale d'appel...),
- ✓ la gestion des infrastructures (valorisation, entretien, animation et information sur le site de la gare urbaine du Tampon).

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- D'approuver le rapport d'activité 2012 sur la qualité et le prix des services,
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

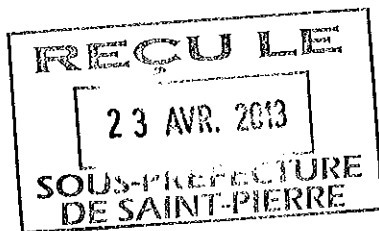
Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- D'approuver le rapport d'activité 2012 sur la qualité et le prix des services,
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.



POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation
Le 2ème Vice-Président

Olivier RIVIERE

